



**Le Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain recrute
un Chargé(e) du déploiement d'un réseau d'infrastructure de recharge pour
véhicule électrique (H/F)
(Recrutement sur contrat de projet à durée déterminée)**

Le Syndicat intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain (SIEA) est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Il regroupe les 393 communes du département de l'Ain pour une population totale de 663 720 habitants.

Le SIEA se charge de la construction des réseaux électriques basse et moyenne tension. A cette compétence principale, s'ajoute des compétences optionnelles que les communes peuvent lui déléguer : l'éclairage public, les Systèmes d'information géographique (SIG), l'énergie, le gaz et les communications électroniques. Pour la compétence communications électroniques, Le SIEA construit le réseau FttH qui est ensuite confié à la régie RESO-LIAin.

RESO-LIAin est la régie d'Exploitation du Service Optique. Rattachée au SIEA, elle a pour objet de :

- Favoriser la desserte en fibre optique des communes de l'Ain,
- Gérer, contrôler et entretenir le réseau Li@in,
- Assurer la liaison avec les Fournisseurs d'Accès à Internet qui offrent leurs services aux abonnés

La loi de transition énergétique a renforcé le rôle des Syndicats d'énergie, acteurs opérationnels de référence à l'échelle départementale. Dans le cadre de la Commission Consultative Paritaire de l'Energie, les syndicats sont coordonnateurs dans le domaine de l'énergie auprès des Etablissements publics de coopération intercommunale et des communes. Afin de répondre aux engagements territoriaux, le SIEA est engagé dans une démarche volontariste couvrant l'ensemble des thématiques de la transition énergétique : baisse des consommations, développement des énergies renouvelables et développement de l'électromobilité.

En effet, en France, les transports sont la première cause d'émissions de gaz à effet de serre (31% en 2019). Le transport routier est responsable à lui seul de 93 % des émissions de gaz à effet de serre de ce secteur qui est le seul secteur dont les émissions de GES ont augmenté depuis 1990. Outre la question climatique, c'est aussi la santé de la population qui est affectée. En effet, les transports contribuent fortement à la pollution de l'air qui cause, chaque année, 48 000 décès prématurés. Les conséquences sanitaires et économiques liées à la pollution de l'air coûteraient jusqu'à 93 milliards d'euros.

Ainsi, le comité syndical du SIEA a décidé de porter la réalisation de 393 IRVE sur le département de l'Ain.

Le(a) chargé(e) de projets mobilité a pour missions principales de piloter le déploiement de ce projet.

Les missions :

Sous l'autorité du Responsable du service Energie, le(a) chargé(e) de projet mobilité intervient sur les missions et processus suivants :

- Déploiement du réseau d'Infrastructure de Recharge de Véhicule Electrique
- Contribuer à la réflexion sur de nouveaux projets, dans le cadre des missions liés à la mobilité : GNV, hydrogène
- Possibilité d'intervenir sur des projets innovants : smart grid (IRVE/stockage), bornes de recharge à haute puissance (150 à 350kW), vélo électrique

Les activités du(e) la) chargé(e) de projets mobilité, en lien avec le supérieur hiérarchique sont :

▪ **Déploiement du réseau IRVE :**

- Proposer et définir des stratégies de déploiement du réseau IRVE ;
- Animation de réunions en communes et avec les intercommunalités visant à définir précisément les emplacements
- Elaborer les plans de financements des opérations et budgets correspondants ;
- Elaborer les dossiers des subventions mobilisables (ADVENIR, région AURA...) ;
- Elaborer les Documents de Consultation des Entreprises ; Analyse des offres ;
- Planification et coordination de la phase travaux ;
- Suivi budgétaire de l'opération ;
- Visite d'inspection en commune et réunions de chantier ;
- Réception travaux et suivi de la levée des réserves ;
- Reporting régulier et animation des réunions ;
- Participer à la communication et à l'enquête d'intérêt auprès des collectivités ;
- Effectuer de la veille réglementaire ;
- Evaluer le déploiement et proposer les corrections nécessaires

Profil :

Bac +5 ou ingénieur territorial énergie
Expérience dans le pilotage de projets et la coordination de travaux
Etre attiré par le terrain
Bonne connaissance de l'environnement territorial
Fort intérêt pour la transition énergétique
Sens du dialogue et de la concertation
Esprit d'initiative et de synthèse, autonomie

Compétences attendues :

Compétences techniques :

- Capacités rédactionnelles
- Connaissance dans les outils bureautiques
- Management de projet
- Compétences territoriales

Compétences organisationnelles :

- Organisation
- Capacité à prioriser
- Communication
- Capacité à alerter en cas de dysfonctionnement
- Capacité d'analyse / Sens critique

Compétences comportementales :

- Intégrité et rigueur
- Ecoute - Autonomie
- Sens de l'équipe

Lieu de travail : Bourg-en-Bresse – au siège du SIEA

Niveau de rémunération :

rémunération suivant compétences et expérience.

Poste à pourvoir : au plus vite

Candidatures à adresser pour le 13 août 2021 au plus tard :

par lettre de candidature, avec curriculum vitae, copies des diplômes, à :

Monsieur le Président du Syndicat Intercommunal d'énergie et de e-communication de l'Ain
32 cours de Verdun 01006 BOURG EN BRESSE Cedex – courrier@siea.fr

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. Eric Berthet, Directeur des Opérations, Tél. 04.74.45.09.07 ou par mail à courrier@siea.fr